





Dimanche 17 novembre 2024



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

**60 ANS APRÈS LE RÉTABLISSEMENT DU DIACONAT PERMANENT,
L'ÉGLISE DE NOS JOURS A-T-ELLE BESOIN DE DIACRES ?**

« Des fruits aux questions d'aujourd'hui... »



**François Fayol, diacre coordinateur
du Comité national du diaconat**



Vatican II – *Lumen gentium*

Constitution dogmatique sur l'Église – 21 novembre 1964

n° 20 Les évêques ont reçu, pour l'exercer avec l'aide des prêtres et des diacres, le ministère de la communauté.

n° 28 Le ministère ecclésiastique, institué par Dieu, est exercé dans la diversité des ordres par ceux que déjà depuis l'Antiquité on appelle évêques, prêtres, diacres.

n° 29 Au degré inférieur de la hiérarchie, se trouvent les diacres auxquels on a imposé les mains "non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du service". La grâce sacramentelle, en effet, leur donne la force nécessaire pour servir le peuple de Dieu dans la "diaconie" de la liturgie, de la parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium.

[...]

Vatican II – *Lumen gentium*

Constitution dogmatique sur l'Église – 21 novembre 1964

n°29 [...] Comme la discipline actuellement en vigueur dans l'Église latine rend difficile, en plusieurs régions, l'accomplissement de ces fonctions extrêmement nécessaires à la vie de l'Église, le diaconat pourra, dans l'avenir, être rétabli en tant que degré propre et permanent de la hiérarchie. C'est à la compétence des groupements territoriaux d'évêques, sous leurs formes diverses, qu'il appartient, avec l'approbation du Souverain Pontife, de décider de l'opportunité, quant au principe et quant aux lieux, et pour le soin des âmes, de l'institution de ces diacres. Si le Pontife romain y consent, ce diaconat pourra être conféré à des hommes mûrs, même mariés, ainsi qu'à des jeunes gens aptes à cet office, mais pour lesquels la loi du célibat doit demeurer ferme.



En France, les décisions des évêques

Octobre 1966 - Assemblée plénière de l'épiscopat

Acceptez-vous le principe du rétablissement du diaconat permanent en France, et d'une demande au Saint Siège en ce sens ?

- pour des diacres célibataires : 97 oui - 8 non ;

- pour des diacres mariés : 101 oui - 4 non.

Approuvez-vous l'institution, dans les conditions indiquées ci-après, d'un Comité National du Diaconat, chargé de mener pendant 10 ans l'expérience de restauration, si elle est autorisée par le Saint Siège ?

- 101 oui - 3 non - 1 nul.

Approbaton du Saint-Siège en décembre 1967.

En France, les décisions des évêques

9 mars 1970 – Rénovation du diaconat permanent en France -
Commission épiscopale du clergé et des séminaires

« Il n'a pas semblé opportun d'appeler au diaconat des hommes qui auraient été de simples animateurs liturgiques chargés seulement de présider l'assemblée chrétienne en l'absence du prêtre, d'y annoncer la parole de Dieu et de distribuer la sainte eucharistie.

« Les évêques français marquent leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent en pleine vie témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ. [...]

En France, les décisions des évêques

9 mars 1970 – Rénovation du diaconat permanent en France -
Commission épiscopale du clergé et des séminaires

*« [...] Les premiers diacres ont été choisis **en tenant compte de leurs engagements en différents secteurs de la vie des hommes et de leur appartenance à des unités pastorales déjà engagées dans une action missionnaire.***

*« Les diacres permanents participeront ainsi d'une manière qui leur sera propre à l'effort de l'Eglise hiérarchique **pour rencontrer l'incroyance et la misère et pour se rendre plus présente au monde.** Ils garderont leurs engagements antérieurs compatibles avec le ministère diaconal. »*

En France, les décisions des évêques

9 mars 1970 – Rénovation du diaconat permanent en France -
Commission épiscopale du clergé et des séminaires

*« [...] Dans le même esprit, ils souhaitent qu'on ne prenne pas **le diaconat** comme remède à la crise des vocations presbytérales, mais comme **une réponse nouvelle à des besoins nouveaux**. Le souci de toute l'Eglise pour le ministère, la vie religieuse et les mouvements de laïcs ne doit en être aucunement altéré. »*

Dans ce texte, publié avant les toutes premières ordinations diaconales (6 en 1970), **par cette intuition originelle et originale les évêques de France ont exprimé un vrai choix, constamment réaffirmé depuis**. Cela a façonné, au fil des ans, une figure particulière du diaconat, *« un diaconat à la française »*.

En France, les décisions des évêques

1971 – Assemblée plénière de l'épiscopat

Au terme de l'Assemblée une "résolution" en sept points a été votée. Le troisième concerne les diacres et les ministres non ordonnés.

« Les ministères aujourd'hui et demain...

*Il nous revient de susciter dans les communautés chrétiennes les animateurs dont elles ont besoin. Aussi voulons-nous **diversifier davantage les tâches et les responsabilités apostoliques**. Nous le ferons par **l'ordination de diacres et la reconnaissance de fonctions confiées aux religieux, aux religieuses et aux laïcs, hommes et femmes**. »*

Ce troisième point a recueilli : 113 oui - 2 non - 1 bulletin blanc

Les diacres aujourd'hui en France

Aujourd'hui en France : 3 333 diacres permanents

- 3 185 diacres en métropole
- 145 diacres dans les diocèses ultra-marins

Diacres mariés ou veufs : plus de 95%

57% des diacres sont maintenant retraités.

**Depuis 1970 (les 6 premiers), un peu plus de 3 800 ordinations.
Environ 430 diacres sont décédés, quelques-uns ont quitté le
ministère, quelques-uns ont été ordonnés prêtres.**

Dans le Monde : 48 275 diacres permanents (2021)

- Amérique 32 214
- Europe 15 142
- Océanie 523
- Afrique 457
- Asie 239

Les diacres aujourd'hui en France

Âge des diacres - moyenne d'âge : 69,8 ans ; âge médian : 69 ans

Depuis 10 ans, les ordinations en Métropole

- En 2023 : 79 ordinations pour 34 diocèses
- **En 2024 : 67 ordinations à ce jour pour 27 diocèses**
- En 2018 – 102 ordinations ; 2019 – 86 ; 2020 – 72 ; 2021 – 91; 2022 – 94
- De 2014 à 2023, 880 ordinations
soit **une moyenne de 88 ordinations par an.**
- Moyenne d'âge à l'ordination 2014-2023 : 54,3 ans mais 52 ans en 2023 (56 ans en 2022 et 2021) car 3 diacres de moins de 40 ans et 14 entre 40 et 49 ans.

Les CSP des diacres à la date de l'ordination 2019-2024

Cadres et professions supérieures intellectuelles (PCIS) : 65% ; Indépendant ou libéral (IL) : 11,6% ; Techniciens et agents de maîtrise (TAM) : 17,6% ; Ouvriers et employés (OE) : 5,2% ; Agriculteurs : 0,5% (un seul).

Les diacres aujourd'hui en France

Les diacres par diocèse de résidence (Octobre 2024, hors Outre-Mer)

- Plus de 100 diacres : 3 (Paris 147, Lyon 106, Lille 110)
- 60 à 99 diacres : 8
- 41 à 59 diacres : 12
- 31 à 40 diacres : 18
- 21 à 30 diacres : 27
- 11 à 20 diacres : 19

Angoulême : 14 diacres en résidence

- 6 à 10 diacres : 10

Une très grande diversité de diocèses, de territoires, de cultures ecclésiales et diaconales.

Le diaconat est une réalité inculturée dans chaque diocèse.

Les diacres du diocèse d'Angoulême

13 ordinations depuis 1979, la dernière en 2021, une annoncée en 2025. 4 diacres décédés.

14 diacres en résidence dont 5 venant d'un autre diocèse.

11 diacres retraités et 3 diacres actifs.

Moyenne d'âge : 74 ans, de 62 ans à 93 ans.

- de 70 ans : 5

70 à 74 ans : 4

75 ans et plus : 5, dont 4 entre 81 et 93 ans

Les diacres aujourd'hui en France

Les missions des diacres (CND 2021)

Les diacres peuvent exercer plusieurs missions...

- 47% préparation des sacrements, catéchuménat et catéchèse
- 39% service de la charité
- 12% missions « institutionnelles » diocésaines

Investissement liturgique (CND 2021)

- Baptême : 1 à 5, 49% ; 6 à 10, 29%.
- Mariage : 1 à 5, 68% ; 6 à 10, 17%.
- Obsèques : 0, 44% (diacres en activité professionnelle) ;
1 à 5, 30% ; 6 à 20, 17%.
- Homélie dominicales : 1 à 5, 40% ; 6 à 10, 28% ; 11 à 20, 20%.

Les diacres aujourd'hui en France

Les diacres sont présents dans de multiples secteurs de la vie : dans leur couple, leur famille – avec leurs enfants et au-delà –, leur vie professionnelle et leurs engagements dans la cité. Auprès des personnes pauvres, fragiles ou souffrantes d'abord, mais aussi dans les paroisses, auprès de toutes les personnes qui sollicitent un baptême, un mariage, des funérailles, ils accompagnent le chemin vers Jésus-Christ qui est leur source.

Les diacres sont en règle générale heureux de leur ministère aux faces multiples et ont trouvé leur place dans l'Église et dans le monde. Au sein des communautés paroissiales – ils en sont souvent issus – ils sont reconnus et aimés des paroissiens et groupes auxquels ils participent et vice versa.

Les diacres aujourd'hui en France

Les relations diacres-prêtres sont parfois délicates, notamment autour de la liturgie, de l'homélie, de la participation à la préparation et à la célébration des baptêmes et des mariages, souvent par manque de communication ou de (re)connaissance mutuelle.

Mais les diacres apportent une nouveauté, des nouvelles relations, des articulations à construire avec tous les acteurs pastoraux, prêtres, laïcs en responsabilité et tous les fidèles. Leur présence pousse à renouveler et approfondir la compréhension mutuelle des ministères.

Les relations entre les diacres et leur évêque, de façon individuelle ou plus collectivement, sont en règle générale bonnes et témoignent d'une écoute fraternelle.

Les diacres aujourd'hui en France

Les diacres sont des acteurs de lien et pourraient jouer un rôle encore plus important en termes de synodalité. Ils renouvellent l'attention portée par l'Église aux plus pauvres et aux plus fragiles, et invitent toute l'Église à être servante et missionnaire. Ils encouragent les évêques et les prêtres, diacres eux aussi, à renouveler cette dimension de leur appel.

Les diacres sont ordonnés pour « *servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité* ». En fonction de leurs charismes et de leurs missions, les diacres vivent cette triple diaconie dans une tension féconde, avec une grande diversité de mise en œuvre.

Les diacres aujourd'hui en France

Trois traits du ministère diaconal :

Les diacres sont des ministres de communion et d'unité, de lien et de synodalité.

Les diacres sont des hommes de service, dans les missions qu'ils reçoivent comme dans la vie quotidienne, en famille, au travail, dans leurs engagements associatifs, syndicaux, politiques.

Les diacres donnent à voir une Église en sortie. Leur mission n'est pas d'abord, ou pas seulement, tournée vers les communautés chrétiennes établies, mais aussi vers toutes les réalités humaines qui sont en attente de la Bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Diacres, prêtres et évêque

L'évêque a la double charge de **rassembler le Peuple de Dieu** au nom du Christ, et de **l'envoyer en mission** dans la force et la liberté de l'Esprit.

Les prêtres ont **un ministère qui va de la dispersion au rassemblement**, un ministère de présidence. **Ils rassemblent le peuple de Dieu dispersé** et signifient la place du Christ ressuscité dans ce rassemblement, **en étant attentifs au « tout » d'une communauté ecclésiale**, à commencer par les plus pauvres et les plus fragiles.

Les diacres ont **un ministère qui va du rassemblement** : « *Le Seigneur soit avec vous* », « *Dans la charité du Christ, donnez-vous la paix* », **à la dispersion** « *Allez dans la paix du Christ* »... **Un ministère de l'envoi... Un ministère de « l'expire »** (cf. Etienne Grieu)

(François Odinet, Facultés Loyola Paris, 12 janvier 2024)

Le diaconat permanent ... à la croisée des chemins...

Le diaconat permanent s'est développé de façon différenciée, voire contrastée, selon les diocèses. Il n'y a pas de modèle unique, mais des cultures diaconales diocésaines qui s'enracinent dans la très grande diversité – richesses et pauvretés – des diocèses.

Cette diversité, que certains pourraient regretter, **est le signe d'une dynamique et d'un ministère encore en construction**, qui cherche à s'adapter aux évolutions du monde et de l'Église, là où il se vit.

Mais le diaconat permanent est à la croisée des chemins tant les situations diocésaines sont contrastées : pour certains diocèses une dynamique réelle d'interpellation et d'ordinations diaconales, dans d'autres, par un double effet de vieillissement des diacres et de non-interpellation, le diaconat est menacé de disparition.

Quelques points d'attention ou questions

Ne pas vouloir enfermer le diaconat dans un modèle unique... le diaconat doit **s'inculturer** dans chaque diocèse et ses spécificités. Il y a **DES** diacres, chacun avec leurs parcours et leurs charismes, avec des missions très différentes pour un même ministère.

Le risque (le danger ?) de la « vicairisation » des diacres. Eu égard à la baisse du nombre de prêtres, et à leur disponibilité accrue lors de leur retraite professionnelle, les diacres sont de plus en plus appelés à être présents et très sollicités en paroisse... avec une fonction accrue de « suppléance »... (cf. les funérailles par ex.).

Quelques points d'attention ou questions

Une priorité, relancer les processus d'interpellation au diaconat, de façon communautaire et en Église, en osant interpeller « jeune » et de manière diversifiée (origine, profession, etc.).

Adapter la période de pré-discernement et la formation initiale pour tenir compte de profils humains et « scolaires » très différents.

Développer une formation continue commune à l'ensemble des acteurs pastoraux : diacres, prêtres, LEME...

Quelques points d'attention ou questions

Aussi, le diaconat permanent – dans sa singularité ministérielle mais aussi dans ses visages multiples – doit être envisagé **en articulation forte avec l'évolution des ministères ordonnés et laïcs, dont les ministères institués pou confiés, avec la participation large des baptisés** pour une Église missionnaire, plus synodale et plus diaconale.

La mise en œuvre des ministères laïcs institués (lecteur, acolyte et catéchiste) pour les hommes et pour les femmes. Cf. Pape François, *Motu proprio Spiritus domini* (10 janvier 2021) et *Antiquum ministerium* (10 mai 2021), et des autres ministères laïcs (LEME, équipes Funérailles ...).

Quelques points d'attention ou questions

Des femmes diaques ? En débat depuis longtemps, après deux groupes de travail de théologiens, et encore lors du synode en octobre 2024, un point à approfondir dans un groupe de travail romain

Cf. Instrumentum laboris, §17, juillet 2024 : « Certaines Églises locales sollicitent l'admission des femmes au diaconat, tandis que d'autres s'y opposent. Sur ce sujet, qui ne fera pas l'objet des travaux de la deuxième session, il est bon que la réflexion théologique se poursuive, avec des temps et des modalités appropriées. Les conclusions du Groupe d'étude n°5 alimenteront cette réflexion, en intégrant les résultats des deux Commissions précédentes sur ce sujet. »

Cf. Rapport final, §60, octobre 2024 : « [...] Il n'y a aucune raison pour que les femmes n'assument pas des rôles de leadership dans l'Église : ce qui vient de l'Esprit saint ne peut être arrêté. La question de l'accès des femmes au ministère diaconal reste également ouverte. Il convient de poursuivre le discernement à cet égard.

Assemblée plénière des évêques

Lourdes, 20 mars 2024

Mgr Christian Delarbre

Ainsi le diacre, dont l'action liturgique souligne son rôle dans la constitution de l'assemblée, exerce le ministère de l'option préférentielle du Seigneur pour les pauvres. Le diacre reçoit une mission qui se réfère au service non sacerdotal de l'évêque vis-à-vis de son diocèse. [...]

Toutefois, plus cette mission sera clairement caractérisée, mieux la spécificité du ministère diaconal dans sa participation au ministère apostolique de l'évêque sera manifeste, et davantage cette diaconie de la charité qui participe à la constitution de l'assemblée ecclésiale sera manifestée à tous. [...]

Assemblée plénière des évêques

Lourdes, 20 mars 2024

Mgr Christian Delarbre

Bon nombre de diacres exercent une part de leur ministère en paroisse. Le rapport du CND signale une tendance à la croissance de ces situations. Il faut avoir conscience que, en risquant de quitter la raison profonde du diaconat permanent, ces situations sont porteuses de nombreuses ambiguïtés et difficultés.

Évidemment il n'est pas illégitime de nommer principalement un diacre pour un service paroissial, mais il ne faudra pas s'étonner de l'apparition de certaines difficultés et de certaines incompréhensions si cela devient la figure prépondérante du diaconat permanent.

Synode 2021-2024

Pour une Église synodale et missionnaire

Rapport de synthèse, octobre 2023

Les diacres, comme le rappellent les textes magistériels, sont ordonnés pour « servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité » (LG 29) ... « **mais surtout de la charité** » (RdS 11.a) écrivent les participants au Synode dans le texte final de la session d'octobre 2023 ; et ils précisent : « **Dans le cadre d'une réévaluation du ministère diaconal, il convient d'en promouvoir une orientation plus marquée vers le service des pauvres.** » (RdS 4.p)

Synode 2021-2024

Pour une Église synodale et missionnaire

Rapport final, §73, octobre 2024 :

Serviteurs des mystères de Dieu et de l'Église (cf. LG 41), les diacres sont ordonnés « non pas en vue du sacerdoce, mais en vue du ministère » (LG 29). Ils exercent ce ministère dans le service de la charité, dans l'annonce et dans la liturgie en montrant, dans chaque contexte social et ecclésial où ils sont présents, la relation entre l'Évangile proclamé et la vie vécue dans l'amour, et en promouvant dans toute l'Église une conscience et un style de service à l'égard de tous, en particulier des plus pauvres. Les fonctions des diacres sont nombreuses, comme le montrent la Tradition, la prière liturgique et la pratique pastorale. Celles-ci doivent être précisées en fonction des besoins de chaque Église locale, en particulier pour éveiller et soutenir l'attention de tous envers les plus pauvres, dans le cadre d'une Église synodale missionnaire et miséricordieuse. [...]

Synode 2021-2024

Pour une Église synodale et missionnaire

Rapport final, §73, octobre 2024 :

[...] Le ministère diaconal reste encore méconnu de nombreux chrétiens, notamment parce que, bien qu'il ait été restauré par Vatican II dans l'Église latine en tant que degré propre et permanent (cf. LG 29), il n'a pas encore été reçu dans toutes les zones géographiques. **L'enseignement du Concile devra être approfondi**, notamment sur la base d'une relecture des nombreuses expériences en cours, mais **il offre déjà de solides motivations aux Églises locales pour qu'elles ne tardent pas à promouvoir le diaconat permanent de manière plus généreuse**, en reconnaissant dans ce ministère un facteur précieux pour la maturation d'une Église servante à la suite du Seigneur Jésus, lui qui s'est fait le serviteur de tous. **Cet approfondissement peut aussi aider à mieux comprendre la signification de l'ordination diaconale de ceux qui deviendront prêtres.**

Pour ouvrir nos échanges

« Et vous, les diacres : le service.

« Le diacre est – pour ainsi dire – le gardien du service de l'Église.

« Vous êtes les gardiens du service dans l'Église : le service de la Parole, le service de l'autel, le service des pauvres. Et votre mission, la mission du diacre, et sa contribution consistent en cela : à nous rappeler à tous que la foi, dans ses diverses expressions – la liturgie communautaire, la prière personnelle, les diverses formes de charité – et dans ses divers états de vie – laïque, cléricale, familiale – possède une dimension essentielle de service.

« Vous êtes les gardiens du service dans l'Église. »

Pape François, Milan, 25 mars 2017

Pour ouvrir nos échanges

En fonction de ses missions, chaque diacre devrait être pleinement acteur d'une Église en dialogue avec le monde :

« L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation. » (Ecclesiam suam, ES 67)

« Avant même de convertir le monde, bien mieux, pour le convertir, il faut l'approcher et lui parler. » (Ecclesiam suam, ES 70)

« En Église, diacres pour le monde. »

(Base line de la revue du CND Diaconat aujourd'hui)

Et aujourd'hui, dans les textes du jour

Un message clair :

Le Royaume de Dieu est proche...

Il est déjà là...

Soyons attentifs aux signes des temps...

Aujourd'hui, *Journée mondiale des pauvres...*

Qu'en faisons-nous ensemble ?

